

FIDUCIAL OFFICE SOLUTIONS

Société Anonyme au capital de 22 000 000 €

Siège social : 41 rue du Capitaine GUYNEMER - 92925 LA DEFENSE CEDEX

R.C.S : NANTERRE N° 969 504 133

Rapport des Commissaires aux Comptes sur les Comptes Consolidés

Exercice clos le 30 Septembre 2018

Cabinet ESCOFFIER

40 rue Laure Diebold

69009 LYON

Membres de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de LYON

Cabinet BOREL et ASSOCIES

Immeuble ODIN – 17 rue Louis Guérin

69626 VILLEURBANNE CEDEX

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDES

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 30 Septembre 2018

Aux Actionnaires,

1. OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société **FIDUCIAL OFFICE SOLUTIONS** relatifs à l'exercice clos le **30 Septembre 2018**, établis en milliers d'euros, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au Conseil d'administration.

2. FONDEMENT DE L'OPINION

- **Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des Commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

- **Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} octobre 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) N°537/2014 ou par le code de déontologie de la profession de Commissaire aux comptes.

3. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS – POINTS CLES DE L'AUDIT

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant.

Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

- **Evaluation des goodwill**

Risques identifiés

Dans le cadre de son développement, le groupe a été amené à réaliser des opérations de croissance externe et de ce fait à reconnaître des goodwill en consolidation. Dans les comptes consolidés clos au 30 septembre 2018, les goodwill comptabilisés s'avèrent significatifs.

Tels que décrits dans la note 3.6.3.D « goodwill » de l'annexe aux comptes consolidés, « ils représentent la différence entre le prix d'acquisition des titres consolidés et la quote-part correspondante dans la juste valeur des actifs et passifs identifiables des sociétés acquises lors de la prise de contrôle.

Conformément aux normes IFRS3 et IAS36, les goodwill ne sont plus amortis et font l'objet de tests de dépréciation annuels au niveau de chaque unité génératrice de trésorerie ».

A la clôture de chaque exercice, la direction s'assure, par le biais de tests de dépréciation réalisés au niveau de chaque unité génératrice de trésorerie, que la valeur comptable de ces goodwill ne présente pas de risque de perte de valeur.

Des facteurs internes, tels que les décisions stratégiques prises ou des facteurs externes tels que l'évolution des environnements économiques, dans lesquels évoluent les activités identifiées, sont susceptibles d'affecter les rendements attendus.

Ces évolutions nécessitent une approche critique sur la pertinence des hypothèses retenues par la direction pour la détermination de ces valeurs ainsi que sur le caractère raisonnable et cohérent des paramètres de calculs. Nous avons considéré qu'il s'agit là d'un point clé de l'audit.

Procédures d'audit mises en œuvre face aux risques identifiés

Nous avons examiné la conformité de la méthodologie appliquée par le groupe en fonction des normes en vigueur.

Nous avons également effectué un examen critique des modalités de mise en œuvre de cette méthodologie et nous avons notamment apprécié :

- le caractère raisonnable des projections de flux de trésorerie par rapport aux environnements économiques et financiers dans lesquels les activités testées opèrent ;
- la cohérence de ces projections de flux de trésorerie avec les estimations opérationnelles de la direction ;
- la cohérence du taux d'actualisation retenu ;
- l'analyse de la sensibilité de la valeur des goodwill faite par la direction en fonction des variations des principales hypothèses retenues.

Nous avons contrôlé que les notes 3.6.3.D « goodwill » et 5.1 Note 1 « Immobilisations incorporelles et goodwill » dispensaient une information financière appropriée dans l'annexe comptable aux comptes consolidés.

4. VERIFICATION DES INFORMATIONS RELATIVES AU GROUPE DONNEES DANS LE RAPPORT SUR LA GESTION DU GROUPE

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au groupe données dans le rapport sur la gestion du groupe du conseil d'administration.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

5. INFORMATIONS RESULTANT D'AUTRES OBLIGATIONS LEGALES ET REGLEMENTAIRES

- ***Désignation des Commissaires aux comptes***

Nous avons été nommés Commissaires aux comptes de la société **FIDUCIAL OFFICE SOLUTIONS** par l'assemblée générale du 31 mars 1994 pour le Cabinet **BOREL ET ASSOCIES** et pour le Cabinet **ESCOFFIER**.

Au 30 septembre 2018, le Cabinet **BOREL ET ASSOCIES** et la Cabinet **ESCOFFIER** étaient dans la 25^{ème} année de leur mission sans interruption. Les titres de la société étaient déjà admis aux négociations sur un marché réglementé lors de leurs prises de fonction.

6. RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES CONSOLIDES

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe au Conseil d'administration de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par votre Conseil d'administration.

7. RESPONSABILITES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES CONSOLIDES

- ***Objectif et démarche d'audit***

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

- **Rapport au Conseil d'administration**

Nous remettons un rapport au Conseil d'administration qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

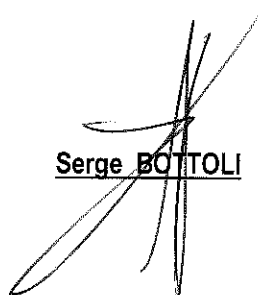
Parmi les éléments communiqués dans le rapport au Conseil d'administration, figurent les risques d'anomalies significatives que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit. Ces points sont décrits dans le présent rapport.

Nous fournissons également au Conseil d'administration la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) N°537-2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L.822-10 à L.822-14 du Code de commerce et dans le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le Conseil d'administration des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

Fait à Lyon et Villeurbanne, le 31 Janvier 2019

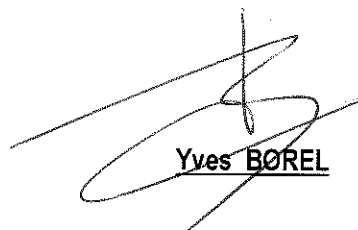
Les Commissaires aux Comptes inscrits

Cabinet ESCOFFIER



Serge BOTTOLI

Cabinet BOREL et ASSOCIES



Yves BOREL

COMPTES CONSOLIDÉS DU GROUPE FIDUCIAL OFFICE SOLUTIONS

3.1 : BILAN CONSOLIDÉ (en Milliers d'€uros)

ACTIF	Notes	30/09/2018			30/09/2017	30/09/2016
		Brut	Amort. et dépréciat.	Net	Net	Net
ACTIFS NON COURANTS						
Immobilisations incorporelles	1	66 283	3 552	62 731	62 950	63 153
Immobilisations corporelles	2	12 515	8 790	3 725	4 240	1 792
Actifs financiers	3	3 104	16	3 088	3 006	2 960
TOTAL ACTIFS NON COURANTS		81 902	12 358	69 544	70 196	67 905
ACTIFS COURANTS						
Stocks et en cours	4	13 452	1 244	12 208	11 258	12 457
Clients et autres débiteurs	5	43 667	685	42 982	41 210	39 154
Trésorerie et équivalents de trésorerie		1 427	-	1 427	1 782	1 407
TOTAL ACTIFS COURANTS		58 546	1 929	56 617	54 250	53 018
TOTAL ACTIF		140 448	14 287	126 161	124 446	120 924

3.1 : BILAN CONSOLIDÉ (en Milliers d'€uros)

PASSIF	Notes	Avant répartition		
		30/09/2018	30/09/2017	30/09/2016
CAPITAUX PROPRES				
Capital	6	22 000	22 000	22 000
Réserves consolidées		51 430	52 339	50 074
Résultat net - Part groupe		1 405	2 100	2 019
Capitaux propres - Part du Groupe		74 835	76 439	74 093
Participation ne donnant pas le contrôle		-	-	-
Capitaux propres consolidés		74 835	76 439	74 093
Provisions pour risques et charges	8	3 293	2 986	4 102
PASSIFS NON COURANTS				
Passif d'impôts différés	7	337	330	320
Passifs financiers long terme	9	1 788	2 196	600
TOTAL PASSIFS NON COURANTS		2 125	2 526	920
PASSIFS COURANTS				
Passifs financiers court terme	9	1 511	1 726	1 578
Dettes fournisseurs et autres dettes	10	44 397	40 769	40 231
Dettes sur immobilisations	11	-	-	-
TOTAL PASSIFS COURANTS		45 908	42 495	41 809
TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES		126 161	124 446	120 924

3.2 : COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ (en Milliers d'€uros)

	Notes	30/09/2018	30/09/2017	30/09/2016
CHIFFRE D'AFFAIRES	13 & 14	187 456	180 635	183 368
Autres produits de l'activité		-	-	58
Achats consommés		121 011	114 632	115 529
Charges de personnel		32 712	32 490	33 893
Charges externes		30 247	30 181	32 060
Impôts et taxes		2 148	1 700	1 862
Dotations aux amortissements et dépréciations		2 298	2 499	1 082
Variation des stocks de produits en cours et de produits finis		-	-	-
Autres produits d'exploitation		3 678	3 439	3 655
Autres charges d'exploitation		-400	-300	-396
Résultat opérationnel courant		2 318	2 272	2 259
Autres produits et charges opérationnels	15	-795	-29	-1 033
Résultat opérationnel		1 523	2 243	1 226
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie		-	-	-
Coût de l'endettement financier brut		-125	-118	-181
Coût de l'endettement financier net		-125	-118	-181
Autres produits et charges financiers		23	-11	1 038
Charge d'impôt	7	-16	-14	-63
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence		-	-	-
Résultat net d'impôt sur les actifs non courants destinés à la vente		-	-	-
Résultat net		1 405	2 100	2 019
• dont part revenant au Groupe		1 405	2 100	2 019
• dont part revenant aux participations ne donnant pas le contrôle		-	-	-
Nombre d'actions		2 169 232	2 169 232	2 169 232
Résultat par action (€)		0,65	0,97	0,93
Résultat dilué par action (€)		0,65	0,97	0,93
RÉSULTAT NET		1 405	2 100	2 019
Ecart de conversion		-	-	-
Réévaluation des instruments dérivés de couverture		6	15	14
Ecart actuariel PIDR		-	231	-373
Réévaluation des immobilisations		-	-	-
QP des gains et pertes des entreprises MEE		-	-	-
Autres éléments du résultat global		-	-	-
RÉSULTAT GLOBAL		1 411	2 346	1 660
• dont part revenant au Groupe		1 411	2 346	1 660
• dont part revenant aux participations ne donnant pas le contrôle		-	-	-

3.3 : CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT CONSOLIDÉE (en Milliers d'€uros)

	Notes	30/09/2018	30/09/2017	30/09/2016
Résultat net consolidé		1 405	2 100	2 019
Quote part dans le résultat des sociétés MEE		-	-	-
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence		-	-	-
TOTAL RÉSULTAT DE L'EXERCICE		1 405	2 100	2 019
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Dépréciations du Goodwill		-	-	-
- Amortissements des immobilisations	2	1 011	929	708
- Dépréciations sur immobilisations		173	160	
- Dépréciations sur actifs circulants	4 & 5	1 282	1 570	374
- Amortissements charges à répartir		-	-	-
- Provisions pour risques et charges	8	803	173	643
TOTAL DOTATIONS AMORTISSEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS		3 269	2 831	1 725
Reprises sur amortissements et dépréciations :				
- Reprises d'amort. et dépréciations	4 & 5	1 607	1 201	1 086
- Reprises de dépréciations financières		-	-	-
- Reprises d'amort. et dépréciations exceptionnelles	15	497	1 058	885
TOTAL REPRISES AMORTISSEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS		2 104	2 259	1 971
Produits de cession des immobilisations	15	97	114	18
Valeurs nettes comptables des actifs cédés	15	82	89	6
Réévaluation immeuble de placement		-	-	-
RETRAITEMENTS DES + OU - VALUES DE CESSIONS		15	25	12
CHARGE / PROFIT IMPÔTS DIFFÉRÉS		7	10	56
SOUS-TOTAL		2 562	2 657	1 817
SUBVENTIONS VIRÉES AU RÉSULTAT		-	-	-
CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT		2 562	2 657	1 817

3.4 : TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS (en Milliers d'€uros)

	Notes	30/09/2018	30/09/2017	30/09/2016
Résultat net consolidé		1 405	2 100	2 019
Amortissements et dépréciations		1 165	572	-246
Plus ou moins values de cession	15	-15	-25	-12
Impôts différés	7	7	10	56
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité		-2 201	-690	201
FLUX NET DE TRÉSORERIE GÉNÉRÉ PAR L'ACTIVITÉ		361	1 967	2 018
Acquisitions d'immobilisations incorporelles	1	-165	-199	-238
Cessions d'immobilisations incorporelles	15	-	19	-
Acquisitions d'immobilisations corporelles	2	-273	-3 140	-566
Cessions d'immobilisations corporelles	15	14	12	18
Acquisitions d'actifs financiers	3	-180	-129	-371
Cessions d'actifs financiers	15	85	83	539
Trésorerie nette sur acquisitions et cessions des filiales		-	-	-
Variation dettes liées à l'acquisition des filiales		-	-	-2 383
FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉ AUX OPÉRATIONS D' INVESTISSEMENTS		-519	-3 354	-3 001
Dividendes versés		-3 015	-	-
Variation des comptes courants		3 434	-24	2 060
Nouveaux emprunts		-	2 899	-
Remboursements d'emprunts		-1 002	-991	-660
FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉ AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT		-583	1 885	1 400
VARIATION DE TRÉSORERIE		-741	498	417
TRÉSORERIE D'OUVERTURE		1 065	567	150
TRÉSORERIE À LA CLÔTURE		324	1 065	567
		30/09/18	30/09/17	Variation
Placements de trésorerie		10	10	-
Disponibilités		1 417	1 772	-355
TOTAL ACTIF		1 427	1 782	-355
Concours bancaires		-1 103	-717	-386
TOTAL PASSIF		-1 103	-717	-386
TRÉSORERIE NETTE		324	1 065	-741

3.5 : TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES (en Milliers d'€uros)

	Notes	Capital	Réserves	Résultat	Résultats enregistrés directement en capitaux propres	Capitaux propres Groupe	Participations ne donnant pas le contrôle	Capitaux propres Totaux
Au 30/09/2016								
Changements d'estimation		22 000	50 614	2 019	-540	74 093	-	74 093
Affectation du résultat			2 019	-2 019	-	-	-	-
Opérations sur capital								
Dividendes versés								
Résultat de l'exercice	6			2 100		2 100		2 100
Résultats enregistrés directement en capitaux propres								
• Juste valeur des instruments dérivés	10				15	15		15
• Ecart actuariels PIDR					231	231		231
Variation de périmètre								
Autres variations								
Au 30/09/2017								
Changements d'estimation		22 000	52 633	2 100	-294	76 439	-	76 439
Affectation du résultat			2 100	-2 100				
Opérations sur capital								
Dividendes versés								
Résultat de l'exercice	6			1 405		1 405		1 405
Résultats enregistrés directement en capitaux propres								
• Juste valeur des instruments dérivés	10				6	6		6
• Ecart actuariels PIDR								
Variation de périmètre								
Autres variations								
Au 30/09/2018								
		22 000	51 718	1 405	-288	74 835	-	74 835

3.6 : NOTE ANNEXE AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

1. Informations relatives à l'entreprise

La société FIDUCIAL OFFICE SOLUTIONS SA est une entreprise domiciliée en France dont le siège social est situé au 41, rue du Capitaine Guynemer, 92400 Courbevoie.

Elle est cotée sur le marché Eurolist d'Euronext Paris, et sur la place de Luxembourg.

Les états financiers consolidés de la société pour l'exercice clos le 30 septembre 2018 comprennent la société et ses filiales (l'ensemble désigné comme « le Groupe »).

L'activité du Groupe consiste principalement dans la distribution de fournitures de bureau et de mobilier de bureau ainsi qu'une activité d'imprimerie et de fabrication d'imprimés personnalisés par Internet.

2. Base de préparation

Les comptes de l'exercice clos au 30 septembre 2018 sont établis en conformité avec les normes IFRS en vigueur dans l'Union Européenne.

FIDUCIAL OFFICE SOLUTIONS a décidé d'utiliser le modèle de compte de résultat par nature issu de la recommandation 2013-03 du 7 novembre 2013 de l'ANC.

Les règles et méthodes comptables sont identiques à celles appliquées dans les comptes consolidés arrêtés au 30 septembre 2017, à l'exception des normes, amendements et interprétations suivants, adoptés dans l'Union européenne dont l'application est obligatoire pour cet exercice et qui n'ont pas ou peu d'impact sur les comptes du groupe :

- Amendements IAS 7 – Initiative concernant les informations à fournir.
- Amendements IAS 12 – Comptabilisation d'actifs d'impôts différés au titre de pertes latentes.

Le Groupe a choisi de ne pas appliquer de façon anticipée pour les comptes consolidés 2018, les normes, interprétations et amendements adoptés par l'Union Européenne mais non entrés en vigueur pour l'exercice considéré ou ceux adoptés par l'IASB mais pas par l'Union Européenne. Il s'agit de :

- Amendements IAS 40 – Transferts d'immeubles de placement.
- Amendements IFRS 2 – Classification des transactions dont le paiement est fondé sur des actions.
- IFRS 9 – Instruments financiers.
- IFRS 15 – Produits des activités ordinaires tirés des contrats conclus avec des clients.
- IFRS 16 – Contrats de locations.

L'application de ces normes et interprétations ne devrait pas avoir d'incidence sur les comptes consolidés du Groupe.

Concernant IFRS 15, le groupe a procédé à l'analyse de l'essentiel de ses contrats et de ses conditions générales de ventes. L'impact attendu dans les comptes consolidés 2019 est non significative.

Par ailleurs, les études sont en cours d'analyse pour la norme IFRS 16 applicable dans les comptes 30/09/2020 pour le Groupe.

• Date d'arrêté des comptes

Les états financiers consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'administration du 30 janvier 2019.

3. Méthodes comptables

A - CHOIX DES SOCIÉTÉS CONSOLIDÉES

Les sociétés dans lesquelles la participation directe ou indirecte du Groupe est inférieure à 20 %, ne sont pas retenues en consolidation, ainsi que celles dont la consolidation ne présenterait pas un caractère significatif

à l'échelle des comptes consolidés, du fait de leur faible importance. Toutes les sociétés retenues sont intéressées directement ou indirectement à l'un des métiers du Groupe : imprimerie et arts graphiques, fournitures et équipements de bureau.

B - MÉTHODES DE CONSOLIDATION

Les comptes consolidés par la méthode d'intégration globale comprennent les comptes de la société FIDUCIAL OFFICE SOLUTIONS et ceux des filiales significatives dont elle a le contrôle exclusif.

C - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Il s'agit principalement des concessions, brevets, licences et des contrats clients acquis. Sont classés dans cette rubrique les marques et les logiciels à usage interne. Pour les logiciels, les amortissements sont calculés selon le mode linéaire et la durée d'utilité retenue est de 1 an.

Les anciennes parts de marché constatées dans le cadre de regroupements d'entreprises ont été reclassées en goodwill (§. D) en tant qu'élément incorporel non identifiable par application des critères de reconnaissance de la norme IAS 38. Ils font l'objet de tests annuels de dépréciation selon la méthode des DCF (discounted cash-flows) pour la détermination des valeurs d'utilité au niveau des UGT (distribution, imprimerie et magasins) selon la norme IAS 36.

D - GOODWILLS

Les écarts de première consolidation représentent la différence entre le prix d'acquisition des titres consolidés et la quote-part correspondante dans la juste valeur des actifs et passifs identifiables des sociétés acquises à la date de prise de contrôle.

Conformément à la norme IFRS 3, ces écarts de première consolidation sont affectés en priorité aux actifs et aux passifs identifiables des sociétés concernées, et sont amortis sur la durée de vie restant à courir des immobilisations lorsqu'ils sont affectés à des immobilisations amortissables.

Par application de la norme IFRS 3, les goodwills sont inscrits dans le poste « immobilisations incorporelles ».

Conformément à la norme IFRS 3, les goodwills ne sont plus amortis. En contrepartie les goodwills font l'objet d'un test de dépréciation annuel.

IAS 36 « Dépréciation d'actifs », prescrit que ce test de dépréciation soit réalisé, soit au niveau de chaque Unité Génératrice de Trésorerie (UGT) à laquelle le goodwill a été affecté, soit au niveau de regroupement au sein d'un secteur d'activité ou du secteur géographique auquel est apprécié le retour sur investissement des acquisitions.

Le niveau d'analyse auquel FIDUCIAL OFFICE SOLUTIONS apprécie la valeur actuelle des goodwills correspond aux UGT.

La nécessité de constater une perte de valeur est appréciée par comparaison entre la valeur comptable des actifs et passifs des UGT et leur valeur recouvrable. La valeur recouvrable est la plus élevée entre la valeur de marché et la valeur d'utilité.

La valeur de marché est appréciée au regard de transactions récentes ou de pratiques professionnelles.

La valeur d'utilité est estimée par actualisation de flux de trésorerie futurs.

• Test de perte de valeur

La valeur d'utilité est déterminée par référence à la valeur des flux futurs, calculés à partir des plans à moyen terme établis par le management sur une durée de 5 ans. Au-delà de cet horizon, les flux extrapolés sont ceux de la 5^{ème} année actualisée à l'infini, spécifique à chaque unité génératrice de trésorerie.

Ces flux de trésorerie futurs sont fondés sur des hypothèses d'évolution issues des tendances dégagées sur les exercices passés, les exercices en cours et le budget prévisionnel de l'exercice N+1 validé par le management.

L'actualisation des flux est effectuée sur la base du coût du capital avant impôt du Groupe. Ces tests de dépréciation sont effectués une fois par an.

E - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Conformément à la norme IAS 16, les immobilisations corporelles sont comptabilisées pour leur coût d'acquisition y compris les frais d'acquisition. Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire ou dégressif sur la durée d'utilité propre des immobilisations. Les durées d'utilité appliquées sont les suivantes :

- Construction 20 et 33 ans
- Matériel et outillage, matériel informatique de 3 à 10 ans
- Matériel informatique destiné à la location de 2 à 3 ans
- Matériel de transport de 3 à 5 ans
- Mobilier, matériel de bureau de 5 à 10 ans
- Agencements, aménagements, installations de 3 à 10 ans

◆ Contrats de location

Les contrats de location qui transfèrent au Groupe la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété d'un actif sont classés en tant que contrat de location financement.

Les biens loués en vertu de contrats qualifiés de location financement sont comptabilisés en immobilisations corporelles en contrepartie d'une dette financière de même montant, à la juste valeur du bien loué ou à la valeur actualisée des paiements minimaux si celle-ci est inférieure. Les biens correspondants sont amortis sur une durée d'utilité identique à celle des immobilisations corporelles acquises en propre.

L'activation de contrats de location financement conduit à la constatation d'impôts différés le cas échéant.

Les contrats de location qui ne confèrent pas au Groupe la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété sont classés en location simple. Les paiements effectués au titre de ces locations simples sont comptabilisés en charges opérationnelles courantes de façon linéaire sur la durée du contrat.

F - ACTIFS FINANCIERS

Les titres de participation dans les sociétés non consolidées sont évalués au coût d'acquisition. A chaque clôture, la valeur de chaque participation est appréciée sur la base de critères économiques et financiers issus des dernières situations comptables et des perspectives de développement de ladite société. Si cette valeur est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est alors constituée.

G - STOCKS ET EN-COURS

Conformément à la norme IAS 2 « Stocks », les stocks sont évalués au plus faible de leur coût de revient et leur valeur nette de réalisation.

Les stocks de marchandises sont valorisés au dernier prix d'achat, méthode adaptée à la rotation rapide des stocks et qui ne génère pas d'écart significatif avec la méthode FIFO.

Le coût de revient des stocks de marchandises inclut l'ensemble des coûts constitutifs du coût d'achat des marchandises vendues.

H - CRÉANCES DOUTEUSES

Les créances clients sont valorisées à leur valeur nominale. À chaque clôture, ces créances font systématiquement l'objet d'une analyse au cas par cas en vue d'identifier spécifiquement les créances douteuses. Ces dernières font l'objet d'une dépréciation à hauteur du risque d'irrécouvrabilité calculé sur le montant hors taxes. Par ailleurs, il est constitué une dépréciation en fonction de l'ancienneté des créances.

I - VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

Elles sont enregistrées à leur coût historique d'acquisition. Une dépréciation est comptabilisée lorsque le cours de clôture est inférieur au coût d'acquisition.

J - REGROUPEMENTS D'ENTREPRISES

Conformément à IFRS 3, les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. Selon cette méthode, lors de la première consolidation d'une entité dont le Groupe acquiert le contrôle, les actifs et les passifs, ainsi que les passifs éventuels identifiables, sont comptabilisés à la juste valeur à la date d'acquisition.

Selon IFRS 3, lors de la prise de contrôle d'une entreprise, la différence entre la quote-part d'intérêts de l'acquéreur dans la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables à la date de prise de contrôle et le coût d'acquisition constitue un écart d'acquisition.

Au moins une fois l'an, le Groupe met en œuvre des tests de perte de valeur au titre de ses actifs incorporels.

K - IMPÔTS DIFFÉRÉS SUR FILIALES ÉTRANGÈRES

Conformément à la norme IAS 12, les impôts différés qui sont constatés au bilan et au compte de résultat sont calculés selon la méthode du report variable et résultent :

- des charges et produits pris en compte dans le résultat fiscal au cours d'exercices différents de ceux des comptes annuels ;
- des retraitements et éliminations propres à la consolidation ayant un impact sur le résultat ou les capitaux propres.

Un crédit d'impôt au titre des déficits fiscaux reportables est constaté lorsque la société concernée devient bénéficiaire ou s'il existe une très forte probabilité qu'elle se trouve dans une situation bénéficiaire au cours des exercices suivants.

FIDUCIAL OFFICE SOLUTIONS constate un impôt différé sur les écarts d'évaluation apparaissant lors de l'acquisition d'une entreprise par le Groupe.

L - AVANTAGES AU PERSONNEL

Conformément à la norme IAS 19, les indemnités de fin de carrière (IFC) sont évaluées selon la méthode rétrospective des unités de crédit projetées.

Les écarts résultants du changement d'hypothèses actuarielles sont comptabilisés en capitaux propres.

En dehors des indemnités de fin de carrière, il n'existe aucun autre engagement à provisionner au titre des avantages au personnel.

M - LES INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

Selon les règles du Groupe, les différentes sociétés ne doivent prendre aucune position spéculative en matière financière.

Par conséquent, tous les instruments dérivés conclus par les sociétés du Groupe ne sont là qu'à des fins de couverture et suivent ainsi le principe de la comptabilité par couverture.

Dès l'origine un contrat swap est affecté à la couverture d'un emprunt spécifique, avec la même durée et les mêmes échéances.

En matière de risque de taux, les dettes et prêts financiers à taux variables sont valorisés au coût qui correspond à la juste valeur de marché. Les swaps et les Caps qui les couvrent sont valorisés au bilan à leur valeur de marché et les variations de leurs valeurs sont enregistrées directement en capitaux propres sur la « juste valeur des instruments dérivés » sur le tableau de variation des capitaux propres.

La juste valeur des instruments dérivés de taux est la valeur de marché. Cette valeur de marché communiquée par les banques est calculée par l'actualisation des flux futurs de taux d'intérêts en vigueur à la date de clôture.

4. Sociétés consolidées

Sociétés intégrées globalement		% Intérêt			Méthode de conso	Secteurs d'activité	
Noms	Sièges	30/09/2018	30/09/2017	30/09/2016	30/09/2018	A	B
FIDUCIAL OFFICE SOLUTIONS	Courbevoie 92400 N° SIREN 969 504 133	SOCIÉTÉ CONSOLIDANTE				HOLDING	
FIDUCIAL OFFICE SOLUTIONS	Bruxelles 1050 BELGIQUE	100,00	100,00	100,00	IG	*	
FIDUCIAL BUREAUTIQUE	Courbevoie 92400 N° SIREN 955 510 029	100,00	100,00	100,00	IG	*	
FIDUCIAL OFFICE STORES	Courbevoie 92400 N° SIREN 358 501 633	100,00	100,00	100,00	IG		*
FIDUCIAL OFFICE SOLUTIONS	Barcelone 08010 ESPAGNE	100,00	100,00	100,00	IG	*	
FIDUCIAL OFFICE SOLUTIONS	Luxembourg L 1952 LUXEMBOURG	100,00	100,00	100,00	IG	*	
VEOPRINT	Courbevoie 92400 N° SIREN 430 050 641	100,00	100,00	100,00	IG		*

A : Distribution – B : Autres activités – IG : Intégration Globale

• A - Variations de périmètre

Au cours de l'exercice le périmètre n'a subi aucune modification.

• B - Date de clôture

Toutes les sociétés du Groupe clôturent leurs comptes annuels au 30 septembre.

5. Notes complémentaires aux comptes consolidés

5-1 : Notes complémentaires aux comptes de bilan

Note 1 - Immobilisations incorporelles et Goodwills

Les mouvements des valeurs brutes et des dépréciations cumulées s'analysent de la façon suivante :

(en Milliers d'€uros)	30/09/2017	Augment.	Dimin.	30/09/2018
Valeur brute				
Goodwill	63 277	-	-	63 277
Autres immobilisations incorporelles	2 841	165	-	3 006
VALEUR BRUTE	66 118	165	-	66 283
Amortissements et dépréciations				
Goodwill	846	160	-	1 006
Autres immobilisations incorporelles	2 322	224	37	2 546
Amortissements et dépréciations cumulés	3 168	384	-	3 552
VALEUR NETTE	62 950			62 731

Ventilation des Goodwills :

UGT (en Milliers d'€uros)	Valeur brute	Provision cumulée	Valeur nette 2018
Distribution	55 415	1 006	54 409
Autres Activités	7 862	-	7 862
TOTAL	63 277	1 006	62 271

Sont affectés en Goodwills :

- d'une part, les écarts d'acquisition existant sous l'ancien référentiel CRC 99-02 pour des valeurs nettes de 10,3 M€ (Distribution) et 7,4 M€ (Autres activités) ;
- d'autre part, les anciennes parts de marchés, concernant les branches distribution et autres activités, reclassées désormais en Goodwill pour un montant de 44,5 M€.

• Test de valeur des goodwills :

Le Groupe procède annuellement, conformément aux normes en vigueur, à un test de dépréciation visant à mesurer l'adéquation de la valeur des actifs au bilan, notamment des goodwills, avec les performances économiques futures.

Les UGT (unités génératrices de trésorerie) correspondent aux principales activités du Groupe et notamment l'activité distribution de fournitures de bureau qui représente plus de 95 % du CA consolidé.

La méthodologie retenue pour apprécier la valeur d'utilité des actifs consiste en l'élaboration de prévisions de flux nets de trésorerie actualisés (méthode des DCF) reposant sur les principales hypothèses suivantes :

- Les tests sont réalisés début décembre de manière à pouvoir disposer des comptes de l'exercice sous revue, des budgets de l'exercice suivant et des premières tendances issues du nouvel exercice.
- Le goodwill affecté à l'activité distribution représente 55,4 M€ en valeur brute et 54,4 M€ en valeur nette.
- La valeur retenue à la clôture au titre de la valeur recouvrable est la valeur d'utilité.
- Les principales hypothèses retenues pour estimer les valeurs d'utilité sont les suivantes :
 - Les cash-flows sont évalués à partir des budgets de l'exercice 2019 et des meilleures prévisions qu'il nous est possible de faire dans la conjoncture actuelle sur une période de 5 ans.
 - Prise en compte d'une valeur terminale avec extrapolation des flux de trésorerie au-delà de 5 ans sur la base d'un taux de croissance à l'infini de 1,5%.
 - Taux d'actualisation de 8%, qui a été déterminé à partir d'un taux de placement sans risque (1,7%), d'une prime de risque marché actions (5,3%) et d'une prime de risque spécifique au secteur (1%).

Sous ces hypothèses, l'actualisation des cash-flows futurs n'entraîne pas de dépréciation dans le compte de résultat au 30/09/2018, à l'exception du goodwill affecté sur notre activité au Luxembourg que nous avons déprécié de 160 K€.

Les hypothèses utilisées pour ces calculs comportent comme toute estimation, une part d'incertitude et sont donc susceptibles d'être ajustées au cours des périodes ultérieures.

Par ailleurs le Groupe a procédé à des tests de sensibilité, sur l'UGT activité distribution de fournitures de bureau, par rapport aux hypothèses clefs de valorisation que sont le taux d'actualisation et le taux d'EBITDA/CA.

Une augmentation de 1 point du taux d'actualisation génère une réduction de 13,6 % de la valeur d'entreprise et n'entraîne pas de dépréciation des goodwills.

Une diminution de 15% de l'EBITDA génère une réduction de 15,8 % de la valeur d'entreprise et n'entraîne pas de dépréciation des goodwills.

Note 2 - Immobilisations corporelles

Les mouvements des valeurs brutes et des amortissements cumulés s'analysent de la façon suivante :

(en Milliers d'€uros)	30/09/2017	Augment.	Dimin.	30/09/2018
Valeur brute				
Terrains, constructions	14	-	14	-
Installations techniques	5 193	172	-	5 365
Autres immobilisations corporelles	7 050	100	-	7 150
Avances et acomptes sur immobilisations	-	-	-	-
VALEUR BRUTE	12 257	272	14	12 515
Amortissements et dépréciations				
Terrains, constructions	15	-	15	-
Installations techniques	2 483	481	1	2 963
Autres immobilisations corporelles	5 519	308	-	5 827
Amortissements et dépréciations cumulés	8 017	789	16	8 790
VALEUR NETTE	4 240			3 725



• Contrat de crédit bail au 30/09/2018

(en Milliers d'€uros)	Valeur Brute	Amort.	VNC
Autres immobilisations corporelles	2 899	727	2 172

Note 3 - Actifs financiers non courants

(en Milliers d'€uros)	30/09/2017	Augment.	Dimin.	30/09/2018
Valeur brute				
Autres titres immobilisés	10	-	-	10
Dépôts et cautionnements	1 239	87	56	1 270
Prêts organismes collecteurs du 1 % logement	1 760	93	29	1 824
Autres Immobilisations financières	-	-	-	-
VALEUR BRUTE	3 009	180	85	3 104
Dépréciations				
Autres titres immobilisés	3	-	-	3
Dépôts et cautionnements	-	13	-	13
Prêts organismes collecteurs du 1 % logement	-	-	-	-
DEPRÉCIATIONS CUMULÉES	3	-	-	16
VALEUR NETTE	3 006			3 088

Note 4 - Stocks

L'évolution des valeurs brutes et des dépréciations est la suivante :

(en Milliers d'€uros)	30/09/2018	30/09/2017	30/09/2016
Stocks de marchandises	13 253	12 645	13 614
Autres stocks (1)	199	199	122
VALEUR BRUTE	13 452	12 844	13 736
Dépréciations	1 244	1 586	1 279
VALEUR NETTE	12 208	11 258	12 457

(1) Il s'agit de stocks d'emballages pour FIDUCIAL BUREAUTIQUE.

Au 30/09/2017	1 586
Dotations	1 080
Reprises	- 1 422
Au 30/09/2018	1 244

Les reprises de dépréciations des stocks sont justifiées par les mises au rebut des produits obsolètes et par les ventes réalisées sur des produits dépréciés.

Note 5 - Clients et autres débiteurs

Les clients et autres débiteurs se décomposent comme suit :

(en Milliers d'€uros)	Valeurs brutes au		Variation
	30/09/2018	30/09/2017	
Avances et acomptes versés	378	174	204
Créances Clients	34 442	33 229	1 213
Autres créances :			
• Créances sociales	114	100	14
• Créances fiscales	2 414	2 546	-132
• Comptes courants	1 024	886	138
• Créances s/cession immobilisations	-	-	-
• Débiteurs divers	3 826	3 291	535
• Créance fiscale IS	3	4	-1
• Charges constatées d'avance	1 466	1 649	-183
SOUS TOTAL AUTRES CRÉANCES	8 847	8 476	371
TOTAL	43 667	41 879	1 788

L'ensemble de ces postes a une échéance à moins d'un an, exception faite des avances sur frais de déplacement consenties au personnel dont le montant est peu significatif et ne donne donc pas lieu à actualisation.

Evolution des dépréciations

(en Milliers d'€uros)	30/09/2017	Dotations	Reprises	30/09/2018
Dépréciations sur clients	666	202	186	682
Provisions autres débiteurs	3	-	-	3
TOTAL	669	202	186	685

Les reprises de dépréciations des créances clients sont liées soit aux encaissements reçus, soit aux pertes définitives constatées sur ces créances.

Note 6 - Information sur le capital

Au 30 septembre 2018, le capital social s'élève à 22 000 000 €. Il est divisé en 2 169 232 actions de même catégorie, entièrement libérées, émises au pair.

Aucun mouvement n'est intervenu sur l'exercice.

La société FIDUCIAL OFFICE SOLUTIONS ne détient et n'a détenu aucune action d'autocontrôle au cours de l'exercice.

Note 7 - Intégration fiscale et impôts différés

La société FIDUCIAL OFFICE SOLUTIONS bénéficie du régime d'intégration dans le cadre de son périmètre français.

Cette convention d'intégration fiscale prévoit que la charge d'impôt ou le cas échéant l'économie d'impôt (déficits fiscaux reportables, ...) résultant de ce régime incombe à la société tête de Groupe d'intégration.

Les sociétés concernées, bien qu'intégrées fiscalement, constatent dans leurs résultats, les produits liés au CICE.

Aucun impôt (exigible ou différé) ne figure donc dans les états financiers au 30/09/2018 au titre du périmètre français.

Les impôts différés s'appliquant aux filiales étrangères concernent uniquement le retraitement des fonds de commerce.

Les impôts différés du Groupe (France et étranger) correspondent à :

(en Milliers d'€uros)	30/09/2018	30/09/2017	30/09/2016
Différences temporaires fiscalités locales :			
• Organic	-	-	-
• Participation des salariés	-	-	-
• Provisions congés payés	-	-	-
Provisions pour départ à la retraite	-	-	-
Provisions pour réparations	-	-	-
Retraitement crédit-bail	-	-	-
Retraitement dépréciations fonds de commerce	-337	-330	-320
Autres retraitements	-	-	-
IMPÔTS DIFFÉRÉS NETS	-337	-330	-320
Actifs d'impôts différés	-	-	-
Passifs d'impôts différés	-337	-330	-320
IMPÔTS DIFFÉRÉS NETS	-337	-330	-320

Conformément à la norme IAS 12, les actifs et passifs d'impôts différés, quelle que soit leur échéance, sont compensés lorsqu'ils concernent une même entité fiscale.

La base d'impôts différés sur les filiales intégrées est de :

Base impôts différés sociétés françaises en K€	30/09/2018	30/09/2017	30/09/2016
Différences temporaires fiscalités locales :			
• Organic	187	-	198
• Participation des salariés	-	-	-
• Provisions congés payés	-	-	-
Provisions pour départ à la retraite	-1 775	-1 706	-1 950
Provisions pour réparations	-	649	649
Retraitement crédit-bail	-24	-12	25
Retraitement provisions fonds de commerce	-34	-38	-42
Autres retraitements	709	702	687
TOTAL BASE IMPÔTS DIFFÉRÉS	-937	-405	-433

• Charge d'impôt

	30/09/2018	30/09/2017	30/09/2016
Impôts exigibles	10	4	7
Impôts différés	6	10	56
TOTAL	16	14	63

Note 8 - Provisions pour risques et charges

(en Milliers d'€uros)	30/09/2017	Écarts actuariels	Dotations	Reprises		30/09/2018
				Utilisées	Non utilisées	
Provisions pour litiges et risques	956	-	732	38	400	1 250
Provisions avantages au personnel - IFC	1 989	-	71	17	-	2 043
Provisions pour autres charges	41	-	-	41	-	-
TOTAL	2 986	-	803	96	400	3 293

Les provisions pour risques et charges couvrent principalement au 30 septembre 2018 :

- Des risques sociaux liés notamment à des procédures individuelles ou collectives engagées au 30 septembre 2018 pour environ 1 121 K€. Les provisions pour litiges ont été appréhendées après analyse des risques effectuée avec les conseils de FIDUCIAL OFFICE SOLUTIONS.
- Des risques liés à des procédures commerciales et à des risques divers pour 129 K€.

Mouvements des provisions pour litiges et risques sur l'exercice :

(en Milliers d'€uros)	Dotations	Reprises
Risques liés au personnel	727	413
Risques commerciaux	5	25
Risques divers	-	41
TOTAL	732	479

◆ Avantages au personnel

En outre, les provisions relatives aux indemnités de fin de carrière ont été évaluées et comptabilisées conformément à la norme IAS 19 pour un montant de 1,8 M€.

Hypothèses retenues pour le calcul des Indemnités de Fin de Carrière :

- Taux de rotation :
 - Très faible si < à 5%
 - Faible entre 5 et 10%
 - Moyen entre 10 et 15%
 - Fort si + 15%
- Méthode de calcul : Rétrospective prorata temporis
- Augmentation des salaires : 1% constant
- Age de départ à la retraite : 67 ans
- Taux de Charges sociales : Entre 26,1 % et 45,9 % selon la CSP
- Taux d'actualisation Iboxx Euro Corporates AA 10+ : 1,54 %
- Base : départ volontaire
- Table de mortalité par génération de 2005 (TGH05 et TGF05) distinguant les hommes et les femmes.
- Les conventions collectives :
 - Papeterie, librairie, fournitures de bureau, bureautique et informatique.
 - Imprimerie de labeur et industries graphiques.

(en Milliers d'€uros)	30/09/2017	Écarts actuariels	Dotations	Reprises		30/09/2018
				Utilisées	Non utilisées	
Médailles du travail	283	-	2	17	-	268
Provisions pour IFC	1 706	-	69	-	-	1 775
TOTAL	1 989	-	71	17	-	2 043

Note 9 - Passifs financiers

Les échéances des passifs financiers sont les suivantes :

(en Milliers d'€uros)	Montant	Échéances		
		1 an	Entre 1 an et 5 ans	Au-delà de 5 ans
Emprunts auprès des établissements de crédit	-	-	-	-
Dettes participations salariés	-	-	-	-
Dettes financières diverses	-	-	-	-
Dettes financières crédit bail	2 196	408	1 687	101
Concours bancaires courants	1 103	1 103	-	-
ICNE	-	-	-	-
TOTAL	3 299	1 511	1 687	101

• Analyse par devises

(en Milliers d'€uros)	Total	Devises	
		Euros	Autres devises
Emprunts auprès des établissements de crédit	-	-	-
Dettes participations salariés	-	-	-
Dettes financières diverses	-	-	-
Dettes financières crédit bail	2 196	2 196	-
Concours bancaires courants	1 103	1 103	-
ICNE	-	-	-
TOTAL	3299	3299	-

• Analyse par taux

(en Milliers d'€uros)	Total	Taux	
		Fixe	Variable Swapé
Emprunts auprès des établissements de crédit	-	-	-
Dettes participations salariés	-	-	-
Dettes financières diverses	-	-	-
Dettes financières crédit bail	2 196	2 196	-
Concours bancaires courants	1 103	1 103	-
ICNE	-	-	-
TOTAL	3299	3299	-

• Crédit bail

Nombre de contrats	VNC	Montant CRD	Redevances		
			À moins d'un an	Entre 1 an et 5 ans	À plus de 5 ans
1	2 172	2 196	408	1 687	101

* CRD = Capital Restant Dû

Les redevances sont calculées sur la base du taux en vigueur au 30/09/2018.

• Instruments financiers

Les contrats SWAP ont été mis en place dans le seul but de couvrir le risque de taux variable des emprunts souscrits par le Groupe Fiducial Office Solutions.

Les contrats de Swap sont souscrits par la société Holding.

La juste valeur des contrats de Swap souscrits par le Groupe pour couvrir ses taux d'intérêts est déterminée à partir des évaluations périodiques communiquées par les établissements bancaires.

Les contrats de swap se sont terminés sur l'exercice.

Note 10 - Dettes fournisseurs et autres dettes

(en Milliers d'€uros)	Valeurs brutes au		Variation
	30/09/2018	30/09/2017	
Dettes fournisseurs	25 926	26 915	-989
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sociales	4 022	4 155	-133
Dettes fiscales	5 782	5 343	439
Autres dettes	8 667	4 356	4 311
TOTAL	44 397	40 769	3 628

Les autres dettes correspondent principalement aux soldes créditeurs clients, aux remises, rabais, ristournes à établir et aux autres créditeurs.

Note 11 - Dettes sur immobilisations

Néant.

Note 12 - Détail des actifs et passifs financiers par catégorie

Les actifs et passifs financiers par catégorie au 30 septembre 2018 se détaillent comme suit :

(en Milliers d'euros)	Au 30/09/2018 valeur au bilan	Actifs financiers relevant du champ d'application de la norme IAS 39 sur les instruments financiers							Actifs exclus du champ d'application de la norme IAS 39 sur les instruments financiers
		Actifs financiers disponibles à la vente	Actifs financiers à la juste valeur par le résultat				Prêts et créances	Dérivés de couverture de flux de trésorerie	
			Equivalent de trésorerie	Actifs financiers non courants	Dérivés de couverture de juste valeur	Dérivés non éligibles à la comptabilité de couverture			
Autres titres immobilisés	7	-	-	7	-	-	-	-	-
Prêts versés 1% logement	1 824	-	-	-	-	-	1 824	-	-
Dépôts et cautionnement	1 257	-	-	-	-	-	1 257	-	-
Autres immobilisations Financières	-	-	-	-	-	-	-	-	-
ACTIFS NON COURANTS NETS	3 088	-	-	7	-	-	3 081	-	-
Avances et acomptes versés	378	-	-	-	-	-	378	-	-
Clients	33 760	-	-	-	-	-	33 760	-	-
Créances diverses	8 844	-	-	-	-	-	4 961	-	3 883
Trésorerie	1 427	-	-	-	-	-	1 427	-	-
ACTIFS COURANTS NETS	44 409	-	-	-	-	-	40 526	-	3 883

(en Milliers d'€uros)	Au 30/09/2018 valeur au bilan	Passifs financiers relevant du champ d'application de la norme IAS 39 sur les instruments financiers				Passifs exclus du champ d'application de la norme IAS 39 sur les instruments financiers
		Passifs financiers au coût amorti	Passifs financiers à la juste valeur par le résultat		Prêts et créances	
			Equivalent de trésorerie	Dérivés non éligibles à la comptabilité de couverture		
Passifs long terme	1 788	1 788	-	-	-	-
PASSIFS NON COURANTS	1 788	1 788	-	-	-	-
Passifs financiers court terme	1 511	1 511	-	-	-	-
Fournisseurs	25 926	25 926	-	-	-	-
Autres dettes courantes	9 804	4 022	-	-	-	5 782
Dettes sur immobilisations	-	-	-	-	-	-
Autres dettes	8 667	8 667	-	-	-	-
PASSIFS COURANTS	45 908	40 126	-	-	-	5 782

La valeur comptable des actifs et passifs financiers est représentative de leur juste valeur.

5-2 : Notes complémentaires au compte de résultat

Note 13 - Analyse du Chiffre d'Affaires

Par type de revenus, la répartition du chiffre d'affaires est la suivante :

(en Milliers d'€uros)	30/09/2018	30/09/2017	30/09/2016
Ventes nettes de produits	182 520	175 433	177 355
Ventes nettes de services	4 936	5 202	6 013
TOTAL	187 456	180 635	183 368

Note 14 - Données sectorielles par secteur d'activité

Conformément aux critères d'identification de la norme IFRS 8, FIDUCIAL OFFICE SOLUTIONS présente une information selon deux secteurs d'activité.

Secteurs d'activité (en Milliers d'€uros)	30/09/2018			30/09/2017		
	Distribution	Autres activités	Total Consolidé	Distribution	Autres activités	Total Consolidé
Chiffre d'affaires externe	179 780	7 676	187 456	172 977	7 658	180 635
Ventes intersectorielles	7 278	1 450	8 728	7 524	1 480	9 004
Résultat opérationnel courant	3 276	-958	2 318	3 306	-1 034	2 272
Coût de l'endettement financier net	-67	-58	-125	-53	-65	-118
Autres charges et produits opérationnels	-824	29	-795	-14	-15	-29
Total Actif	115 429	10 732	126 161	113 847	10 599	124 446
Total Passif (hors capitaux propres)	45 011	6 315	51 326	44 934	3 073	48 007
Charges d'amortissements	704	307	1 011	598	331	929
Autres charges calculées nets (provisions)	312	9	321	-338	-31	-369
Investissements de l'exercice	427	191	618	3 262	206	3 468

Note 15 - Autres produits et charges opérationnels

Ils se décomposent de la façon suivante :

(en Milliers d'€uros)	30/09/2018	30/09/2017	30/09/2016
Produits exceptionnels	88	343	152
Produits cessions immobilisations	97	114	18
Reprises de provisions pour risques et charges	496	1 058	885
AUTRES PRODUITS	681	1 515	1 055
Charges exceptionnelles	436	1 122	1 439
VNC immobilisations cédées	82	90	6
Dotations aux provisions pour risques et charges	958	332	643
AUTRES CHARGES	1 476	1 544	2 088
Autres produits et charges opérationnels	-795	-29	-1 033

5-3 : Autres notes

5.3.1 - Transactions avec les parties liées et rémunération des principaux dirigeants

A - Transactions avec les parties liées

Nature des transactions (en Milliers d'€uros)	Montant au 30/09/2018		Montant au 30/09/2017	
	Éch.	Parties liées	Éch.	Parties liées
Actifs courants				
Créances clients	< 1an	1 211	< 1an	1 314
Créances diverses - Compte courant	< 1an	1 024	< 1an	886
Passifs courants				
Dettes fournisseurs	< 1an	1 761	< 1an	2 088
Au compte de résultat				
Chiffre d'Affaires - Vente de marchandises		9 162		8 753
Charges externes - Loyers, redevance, location matériel		8 307		8 823
Charges financières		48		41
Produits de trésorerie				17

B - Rémunération des principaux dirigeants

Les mandataires sociaux ne perçoivent aucune rémunération au titre des fonctions exercées auprès des sociétés du Groupe.

Les rémunérations brutes versées aux membres du Comité de direction au titre de l'exercice 2017/2018, prises en charge par le Groupe FIDUCIAL OFFICE SOLUTIONS, s'élèvent à 436 K€.

5.3.2 - Effectifs par catégorie et par activité

Par catégorie	30/09/2018	30/09/2017	30/09/2016
Cadres	215	226	234
Agents de maîtrise	60	47	44
Employés et ouvriers	436	455	466
TOTAL	711	728	744

Par secteur d'activité	30/09/2018	30/09/2017	30/09/2016
Distribution	670	686	703
Autres activités	41	42	41
TOTAL	711	728	744

5.3.3 - Engagements hors bilan

(en Milliers d'€uros)	30/09/2018	30/09/2017	30/09/2016
ENGAGEMENTS DONNÉS (*)			
Avals, cautions	1 044	1 044	1 044
Autres engagements donnés	37 604	30 769	24 972
Frais financiers sur emprunts garantis	-	12	19
TOTAL	38 648	31 819	26 035
*dont parties liées	37 604	30 769	24 972
ENGAGEMENTS REÇUS			
Avals, cautions, garanties reçus	1 000	1 000	1 000
Autres	-	-	-
TOTAL	1 000	1 000	1 000

*** Dettes garanties par des sûretés réelles**

(en Milliers d'€uros)	30/09/2018	30/09/2017	30/09/2016
Emprunts garantis par des sûretés réelles	-	600	1 200

5.3.4 - Engagements donnés aux établissements de crédit au 30 septembre 2018

Néant.

5.3.5 - Facteurs de risques financiers

L'analyse des risques financiers est développée au paragraphe 15 « Gestion des risques » du rapport d'activité.

5.3.6 - Evénements postérieurs à la clôture

Aucun événement significatif n'est intervenu après la clôture de l'exercice.